

GROUPE 3 INSECTICIDE

MATADOR® 120EC
Insecticide Concentré Émulsifiable

USAGE AGRICOLE

Pour la suppression ou la répression des insectes dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

GARANTIE :

Lambda-cyhalothrine..... 120 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET PRÉSENT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

DANGER



POISON

**IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

N° D'HOMOLOGATION : **24984**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient plus de 80 % de distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. S'il est ingéré, effectuer un lavage d'estomac en prenant soin d'éviter toute aspiration du contenu gastrique. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit peut irriter la peau et les yeux; administrer un traitement symptomatique. En cas d'exposition du visage ou d'autres régions sensibles, certaines personnes peuvent ressentir un picotement ou un engourdissement. Il s'agit d'un effet passager qui n'endommage pas la peau.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.** Garder le produit inutilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit verrouillé, à l'écart de la nourriture.
2. **Mortel/poison en cas d'ingestion. Peut-être mortel si inhalé. NE PAS respirer le brouillard de**

pulvérisation ni les vapeurs. Peut-être nocif si absorbé par la peau. MATADOR® 120EC est corrosif pour les yeux et la peau. Ce produit cause la sensibilisation cutanée. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Si les mains sont contaminées, les laver à l'eau savonneuse avant de toucher à d'autres parties du corps. Pendant l'application, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes résistant aux produits chimiques. Porter également des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection étanches et un écran facial et soit un appareil respiratoire avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH/MSHA/BHSE muni d'un préfiltre approuvé pour les pesticides, soit un appareil respiratoire avec boîte filtrante approuvée par le NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides pendant le mélange et le chargement du produit et pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Éviter de se toucher le visage avec des gants ou des vêtements contaminés. Laver les gants avant de les retirer. Laver l'équipement de protection avec de l'eau savonneuse après chaque usage.

3. NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 24 heures suivant le traitement. Les travailleurs doivent être avisés verbalement du délai de sécurité requis après le traitement.
4. MATADOR 120EC peut être appliqué par voie aérienne uniquement sur les cultures pour lesquelles cet emploi est décrit dans la présente étiquette.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient une matière active et un distillat de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit est toxique pour les abeilles qui sont exposées directement au traitement, à la dérive et aux résidus sur les cultures et les mauvaises herbes en floraison. **NE PAS** appliquer ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles sont présentes dans la zone à traiter. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles. Le produit pulvérisé doit être sec avant que les abeilles ne recommencent à butiner dans les cultures traitées.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si on annonce de fortes pluies.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des aliments et hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver au-dessus de 0 °C. Les températures inférieures à 0 °C n'ont pas d'effet sur l'efficacité du MATADOR 120EC. Toutefois, bien agiter avant l'emploi après l'entreposage dans de telles conditions.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) lorsqu'on tente de nettoyer les lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada inc. (voir le NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE) pour plus de détails.

En cas de déversements ou de fuites - endiguer et absorber le liquide à l'aide d'une matière inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec un matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

Sur le sol - enlever les premiers 15 cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets conformément aux règlements provinciaux.

Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des déchets et le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial et au fabricant.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

MATADOR 120EC est un pyréthrianoïde de synthèse photostable. Cet insecticide d'ingestion et de contact à action rapide est efficace contre un vaste éventail de ravageurs foliaires. Il n'a pas d'effet par inhalation ni d'effet systémique. Pour obtenir un résultat optimal, effectuer un dépistage périodique et appliquer MATADOR 120EC aux premiers stades de développement des ravageurs.

MODE D'EMPLOI

Pour certaines espèces d'insectes, la toxicité relative des insecticides à base de pyréthrianoïdes diminue à mesure que la température s'élève. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, appliquer MATADOR 120EC tôt le matin, avant que la température ne s'élève, ou le soir, lorsque la température baisse. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du feuillage, appliqué à l'aide d'un pulvérisateur terrestre.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit si le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer de gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application avec pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté au vent.

Il est préférable, pour déterminer le moment optimal du traitement contre des espèces précises de ravageurs, d'effectuer un suivi des populations et du développement des insectes. Habituellement, MATADOR 120EC donne de meilleurs résultats lorsque les insectes sont à leurs premiers stades de développement et qu'ils se nourrissent en surface de même que lorsque les insectes adultes pondent leurs œufs dans la plante. Suivre les recommandations du service local de dépistage des ravageurs pour connaître le moment propice au traitement dans votre région. Suivre les recommandations du calendrier de pulvérisation provincial pour connaître les dates optimales des programmes d'applications.

Les applications répétées ne sont pas recommandées dans les vergers où l'on pratique la lutte antiparasitaire intégrée étant donné qu'une réduction considérable de la population d'arthropodes utiles est possible. Lorsque les services de dépistage des ravageurs recommandent des applications répétées d'insecticides, il est préférable d'alterner le MATADOR 120EC avec des insecticides de classes différentes pour empêcher le

développement de populations de ravageurs résistants. Des populations localisées de certains insectes nuisibles (p. ex., le doryphore de la pomme de terre, la mineuse marbrée du pommier) ont développé une résistance à d'autres insecticides à base de pyréthrinoïdes de synthèse et pourraient développer rapidement une résistance au MATADOR 120EC. Consulter les spécialistes gouvernementaux au sujet de la sensibilité des populations de votre région. Appliquer des méthodes de lutte intégrée pour limiter le plus possible les applications d'insecticides et pour s'assurer que les traitements requis sont effectués au moment le plus approprié.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas appliquer sur des plans d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne un plan d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées doivent être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer la dérive du brouillard de pulvérisation. Ne pas appliquer également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou d'un habitat aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant.

Pour l'application par voie aérienne, s'assurer que l'avion est muni de l'équipement approprié et qu'il est étalonné pour assurer un épandage uniforme, avec un risque minimal de dérive. Utiliser des marqueurs appropriés pour assurer un épandage uniforme. Appliquer lorsque les conditions météorologiques ne favorisent pas la dérive. Les conditions suggérées pour un bon application par voie aérienne sont des températures modérées (moins de 25 °C), une humidité relative modérée (supérieure à 40 %) et des vents légers (3 à 9 km/h).

N'utiliser que des buses produisant des gouttelettes moyennes ou grosses, soit d'un diamètre médian de 300 microns ou plus. Par exemple : buses à jet plat 6506, buses à miroir CP 0,125 à angle faible (30 degrés), buses à jet conique creux D12-56.

Appliquer de 10 à 40 litres de solution à l'hectare. Utiliser les volumes d'eau les plus élevés de cette plage pour assurer une bonne couverture, obtenir une suppression optimale des insectes et limiter le plus possible la dérive du brouillard de pulvérisation.

Application par voie aérienne – **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre plus petit que celles classées moyennes par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou du rotor.

ZONES TAMPONS

Lorsqu'on utilise les méthodes ou l'équipement de pulvérisation qui suivent, **AUCUNE** zone tampon n'est nécessaire : traitement avec pulvérisateur à main ou à dos et traitement localisé. Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point limite d'application directe et la bordure la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :			
			habitats d'eau douce de profondeurs :		habitats estuarien/marins de profondeurs :	
			inférieures à 1 m	supérieures à 1 m	inférieures à 1 m	supérieures à 1 m
Pulvérisateur de grande culture	Toutes cultures de grande production		15	15	15	15
Pneumatique	Toutes cultures fruitières de verger, peuplier et saule, amélanchiers à feuilles d'aulne, noix	Premiers et derniers stade de croissance	80	80	80	80
Aérienne	Pommes de terre, cultures oléagineuses et céréalières, luzerne, pâturages non améliorés, jachère d'été, peuplier et saule	Avion ou hélicoptère	100	20	100	100
		Maïs				
		Avion	225	20	800	800
		Hélicoptère	250	15	800	500
		Légumineuses				
		Avion	600	25	800	800
		Hélicoptère	300	20	800	525

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) recommandée parmi les produits employés. Appliquer en utilisant la classe (ASAE) de gouttelettes la plus grosse qui est indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Nettoyer et décontaminer régulièrement l'équipement de protection et d'application.

MODE D'EMPLOI

CULTURES FRUITIÈRES	
CULTURE	POMMES
INSECTES	Puceron vert du pommier, punaise brune du pommier, cécidomyie du pommier, carpocapse de la pomme, tordeuse du pommier, tordeuse à bandes obliques, tordeuse pâle du pommier, mineuse marbrée du pommier, cicadelle blanche du pommier, arpentuse tardive
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter moins de 7 jours avant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	POMMES
INSECTES	Charançon de la prune, punaise terne, puceron lanigère du pommier
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter moins de 7 jours avant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	CERISES
INSECTES	Charançon de la prune, trypète des cerises
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Charançon de la prune : traiter à la chute des sépales, lorsque le fruit est gros comme un pois, et de nouveau 10 à 12 jours plus tard si l'on observe des lésions dues à la ponte. Trypète des cerises : traiter lorsque le fruit tourne du vert au rose. Un deuxième traitement peut être nécessaire 10 jours plus tard.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

CULTURES FRUITIÈRES	
CULTURE	PÊCHES ET NECTARINES
INSECTES	Puceron vert du pêcher, tordeuse orientale du pêcher, punaise terne
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	POIRES
INSECTES	Psylle du poirier (nymphe et adultes), carpocapse de la pomme
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus d'une fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	PRUNES
INSECTES	Charançon de la prune, puceron farineux du prunier
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Charançon de la prune : traiter à la chute des sépales, lorsque le fruit est gros comme un pois, et de nouveau 10 à 12 jours plus tard si l'on observe des lésions dues à la ponte. Puceron farineux du prunier : appliquer lorsque le dépistage local montre la présence de fortes populations de ces ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	FRAISES
INSECTES	Anthronome de la fleur du fraisier, cercope des prés et punaise terne
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Anthronome de la fleur du fraisier : traiter à l'apparition des premiers boutons dans la couronne et répéter dès que les premiers boutons montrent du blanc. Cercope des prés : traiter dès l'apparition des ravageurs. Punaise terne : traiter de 7 à 10 jours après la première floraison et de nouveau de 7 à 10 jours plus tard.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

CULTURES LÉGUMIÈRES	
CULTURE	CHOUX (brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur)
INSECTES	Altise des crucifères, larve de la fausse-teigne des crucifères, piéride du chou
DOSE (mL/ha)	42
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter moins d'un jour avant la récolte du chou et moins de 3 jours avant la récolte du brocoli, des choux de Bruxelles et du chou-fleur. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	CHOUX (brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur)
INSECTES	Fausse-arpenteuse du chou
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter moins d'un jour avant la récolte du chou et moins de 3 jours avant la récolte du brocoli, des choux de Bruxelles et du chou-fleur. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	POMMES DE TERRE
INSECTES	Altise de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre, punaise terne et altise des tubercules
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer dès l'apparition des insectes ou de dommages. Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. Employer suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. La dose maximale par saison ne doit pas dépasser 250 mL de produit à l'hectare. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 83 mL à l'hectare. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de 2 applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. Utiliser au moins 100 L d'eau pour l'application terrestre.

CULTURES LÉGUMIÈRES	
CULTURE	POMMES DE TERRE
INSECTES	Pyrale du maïs
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Pulvériser à l'éclosion des œufs et au plus tard lorsque les premiers prélèvements alimentaires sont constatés sur les feuilles. Appliquer de nouveau à des intervalles de 4 à 7 jours si le dépistage indique que c'est nécessaire. Consulter les lignes directrices provinciales et les conseillers locaux relativement aux protocoles de dépistage et aux seuils pour le traitement.
REMARQUES	La dose maximale par saison ne doit pas dépasser 250 mL de produit à l'hectare. Respecter un délai de 4 à 7 jours entre les traitements. Utiliser au moins 100 L d'eau pour l'application terrestre. Employer suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 83 mL à l'hectare. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de 2 applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.
CULTURE	POMMES DE TERRE
INSECTES	Doryphore de la pomme de terre : confirmer la sensibilité aux insecticides à base de pyréthrinoides avec un essai approprié.
DOSE (mL/ha)	83 - 125 pour l'application terrestre 83 pour l'application par voie aérienne
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne (voir les doses ci-dessus)
MOMENT DU TRAITEMENT	Utiliser 125 mL à l'hectare lorsque les larves du doryphore de la pomme de terre ont dépassé le deuxième stade larvaire ou en présence d'une forte population de ravageurs.
REMARQUES	La dose maximale par saison ne doit pas dépasser 250 mL de produit à l'hectare. Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 83 mL à l'hectare. NE PAS traiter plus de 2 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 125 mL à l'hectare. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de 2 applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. Utiliser au moins 100 L d'eau pour l'application terrestre. Employer suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète.

CULTURES LÉGUMIÈRES	
CULTURE	TOMATES
INSECTES	Altise de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre, punaise terne, vers-gris
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter dès l'apparition des insectes ou de dommages. Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Vers-gris : Traiter en présence d'humidité, pendant la soirée ou la nuit, lorsque les vers-gris sont très actifs. Ne pas déplacer le sol en surface pendant les 5 jours suivant le traitement.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. La dose maximale par saison ne doit pas dépasser 250 mL de produit à l'hectare. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 83 mL à l'hectare. NE PAS traiter plus de 2 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 125 mL à l'hectare. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	TOMATES
INSECTES	Doryphore de la pomme de terre : confirmer la sensibilité aux insecticides à base de pyréthrinoides avec un essai approprié.
DOSE (mL/ha)	83 – 125
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter dès l'apparition des insectes ou de dommages. Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Doryphore de la pomme de terre : utiliser 125 mL à l'hectare lorsque les larves du doryphore de la pomme de terre ont dépassé le deuxième stade larvaire ou en présence d'une forte population de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. La dose maximale par saison ne doit pas dépasser 250 mL de produit à l'hectare. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 83 mL à l'hectare. NE PAS traiter plus de 2 fois par année lorsqu'on utilise la dose de 125 mL à l'hectare. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TABAC	
CULTURE	TABAC, jeunes plants de serre
INSECTES	Ver-gris moissonneur et ver-gris blanc
DOSE (mL/ha)	2 mL/30 L d'eau
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Les vers-gris sont particulièrement actifs tard en soirée et pendant la nuit. On doit procéder à l'application de MATADOR 120EC le plus près possible de la période où les insectes se nourrissent activement.
REMARQUES	Mélanger 2 mL du MATADOR 120EC à 30 L d'eau et appliquer sur 200 m ² de planche de culture. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	TABAC CULTIVÉ EN PLEINE TERRE
INSECTES	Ver-gris moissonneur et ver-gris blanc
DOSE (mL/ha)	2 mL/30 L d'eau
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Les vers-gris sont particulièrement actifs tard en soirée et pendant la nuit. On doit procéder à l'application de MATADOR 120EC le plus près possible de la période où les insectes se nourrissent activement.
REMARQUES	Appliquer la dose recommandée de MATADOR 120EC dans 225 à 450 L d'eau à l'hectare, la pression des buses étant réglée entre 175 et 350 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	TRAITEMENT DES CULTURES DE COUVERTURE
INSECTES	Ver-gris moissonneur et ver-gris blanc
DOSE (mL/ha)	42
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer lorsque la culture atteint de 10 à 15 cm de hauteur, 4 ou 5 jours avant de labourer le sol. Les vers-gris sont particulièrement actifs tard en soirée et pendant la nuit. On doit procéder à l'application de MATADOR 120EC le plus près possible de la période où les insectes se nourrissent activement.
REMARQUES	Appliquer 42 mL du MATADOR 120EC à l'hectare, une seule fois, sur les cultures de seigle ou de blé. Appliquer également sur la bordure du champ et sur une bande de 15 m de la culture voisine. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURE	TRAITEMENT DU SOL
INSECTES	Ver-gris moissonneur et ver-gris blanc
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer sur le sol, une seule fois, 5 jours avant le repiquage. Les vers-gris sont particulièrement actifs tard en soirée et pendant la nuit. On doit procéder à l'application de MATADOR 120EC le plus près possible de la période où les insectes se nourrissent activement.
REMARQUES	NE PAS incorporer au sol. NE PAS déplacer la surface du sol pendant au moins 5 jours après le traitement, car le fait de mélanger le MATADOR 120EC avec le sol réduit son efficacité. Appliquer également sur la bordure du champ et sur une bande de 15 m de la culture voisine. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

CULTURE		TRAITEMENT APRÈS LE REPIQUAGE	
INSECTES		Ver-gris moissonneur et ver-gris blanc	
DOSE (mL/ha)		83	
MÉTHODE D'APPLICATION		Application terrestre	
MOMENT DU TRAITEMENT		Au repiquage. Les vers-gris sont particulièrement actifs tard en soirée et pendant la nuit. On doit procéder à l'application de MATADOR 120EC le plus près possible de la période où les insectes se nourrissent activement.	
REMARQUES		Appliquer sur une bande de 25 cm au-dessus du rang, dans 150 à 300 L d'eau à l'hectare. Si l'infestation par les insectes est importante, appliquer également sur la bordure du champ et sur une bande de 15 m de la culture voisine. Un traitement de rappel peut être nécessaire si des vers-gris apparaissent tardivement. NE PAS traiter plus d'une fois par année. NE PAS traiter dans les 60 jours précédant la récolte. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	
CULTURES OLÉAGINEUSES			
CULTURE		CANOLA ET MOUTARDE	
INSECTES		Altise des crucifères, punaise (<i>Lygus</i> spp.), charançon de la graine du chou (adultes)	
DOSE (mL/ha)		83	
MÉTHODE D'APPLICATION		Application par voie terrestre ou aérienne	
MOMENT DU TRAITEMENT		Charançon de la graine du chou (adultes) : appliquer entre le stade du bourgeonnement et le début de la floraison de la culture. Le calendrier des traitements doit aussi être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de fortes populations de ravageurs. Un traitement effectué avant la migration des adultes dans le champ sera inefficace. MATADOR 120EC ne supprime pas les larves qui se développent à l'intérieur des gousses; il doit être appliqué avant la ponte. Pour empêcher la migration des altises adultes qui passent l'hiver dans les champs, pulvériser (par application terrestre) sur une bande de 15 m autour du champ dès que les altises commencent à se nourrir.	
REMARQUES		Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. Pour le charançon de la graine du chou, effectuer une seule application par saison, par voie aérienne ou terrestre. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus d'une application de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.	

CULTURES OLÉAGINEUSES	
CULTURE	CANOLA ET MOUTARDE
INSECTES	Piéride du chou, larves de la fausse-teigne des crucifères, fausse-arpenteuse du chou, légionnaire berthia
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer quand les insectes sont à un stade où ils sont vulnérables (premiers stades larvaires). Consulter les lignes directrices provinciales et les conseillers locaux pour connaître les seuils relatifs au traitement et obtenir des conseils à cet égard.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements (application terrestre). NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus d'une application de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.
CULTURE	CANOLA, MOUTARDE ET LIN
INSECTES	Sauterelles
DOSE (mL/ha)	63 - 83 (application terrestre) 83 (application par voie aérienne)
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne (voir les doses ci-dessus)
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer la dose la plus faible lorsque les sauterelles sont jusqu'au troisième stade nymphal (jusqu'à 1 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est faible. Appliquer la dose la plus forte lorsque les sauterelles sont plus grosses, mais avant l'apparition d'adultes ailés (jusqu'à 2,5 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est élevé. Si l'infestation par les insectes est importante, appliquer également sur une bande de 15 mètres autour du champ. Éviter d'appliquer sur les zones vulnérables sur le plan écologique et sur les cultures non homologuées.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus d'une application de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.
CULTURE	TOURNESOL
INSECTES	Chrysomèle du tournesol
DOSE (mL/ha)	42 - 63 (application terrestre) 83 (application par voie aérienne)
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne (voir les doses ci-dessus)
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer dès l'apparition des insectes. Utiliser la dose élevée contre les adultes.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus d'une application de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.

CULTURES CÉRÉALIÈRES	
CULTURE	BLÉ, ORGE, AVOINE
INSECTES	Sauterelles
DOSE (mL/ha)	63 - 83 (application terrestre) 83 (application par voie aérienne)
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne (voir les doses ci-dessus)
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer la dose la plus faible lorsque les sauterelles sont jusqu'au troisième stade nymphal (jusqu'à 1 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est faible. Appliquer la dose la plus forte lorsque les sauterelles sont plus grosses, mais avant l'apparition d'adultes ailés (jusqu'à 2,5 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est élevé. Si l'infestation par les insectes est importante, appliquer également sur une bande de 15 mètres autour du champ. Éviter d'appliquer sur les zones vulnérables sur le plan écologique et sur les cultures non homologuées.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter moins de 28 jours avant la récolte ou moins de 14 jours avant de laisser paître le bétail. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de 2 applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.
<p>Mélange en cuve avec l'herbicide HORIZON[®] 240EC : MATADOR 120EC peut être utilisé en association avec l'herbicide HORIZON 240EC pour la suppression des sauterelles et des mauvaises herbes en un seul passage dans le blé de printemps et le blé dur, si le dépistage des populations de sauterelles indique qu'un traitement est nécessaire et que le moment est approprié pour le traitement. Consulter l'étiquette de l'herbicide HORIZON 240EC pour connaître les doses d'emploi et les mauvaises herbes supprimées. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p>	
<p>Mélange en cuve avec l'herbicide liquide ACHIEVE[®], l'herbicide ACHIEVE 40SC et l'herbicide liquide ACHIEVE SC : MATADOR 120EC peut être utilisé en association avec l'herbicide liquide ACHIEVE, l'herbicide ACHIEVE 40SC, ou l'herbicide liquide ACHIEVE SC pour la suppression des sauterelles et de la folle avoine en un seul passage dans le blé de printemps et l'orge de printemps, si le dépistage des populations de sauterelles indique qu'un traitement est nécessaire et que le moment est approprié pour le traitement. On observe parfois une baisse de la suppression de la sétaire verte et de la sétaire glauque lorsque le MATADOR 120EC est utilisé en mélange avec l'herbicide liquide ACHIEVE, l'herbicide ACHIEVE 40SC, ou l'herbicide liquide ACHIEVE SC. Consulter l'étiquette de l'herbicide liquide ACHIEVE, l'herbicide ACHIEVE 40SC, et/ou l'herbicide liquide ACHIEVE SC pour connaître les directives et les doses d'emploi. Pour application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p>	

Mélange en cuve avec le fongicide QUILT® pour utilisation dans le blé, l'orge, l'avoine et le maïs (de grande culture, sucré et de semence)

MATADOR 120EC peut être mélangé en cuve avec le fongicide QUILT pour la suppression des insectes et des maladies foliaires dans le blé, l'orge, l'avoine et le maïs (de grande culture, sucré et de semence). Consulter les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide QUILT pour connaître les maladies et les insectes supprimés ainsi que les directives d'application et les précautions particulières. Les ravageurs et les cultures doivent être au stade approprié, tel que précisé sur les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide QUILT.

Appliquer dans au moins 100 L d'eau à l'hectare pour l'application terrestre et dans 45 L d'eau à l'hectare pour l'application aérienne.

MAÏS : Ne pas effectuer plus de deux applications de ce mélange en cuve par saison. Attendre 14 jours entre les traitements.

Ne pas appliquer sur le maïs de grande culture et le maïs de grande culture destiné à la production de semences après l'apparition des soies brunes. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour la production de fourrage. Ne pas appliquer sur le maïs sucré dans les 14 jours précédant la récolte.

Ce mélange en cuve n'est pas homologué pour la production de maïs à éclater.

AUTRES CULTURES CÉRÉALIÈRES : Ne pas effectuer plus d'une application de ce mélange en cuve par saison.

Ne pas appliquer dans les 45 jours de la récolte (foin ou paille). Ne pas récolter le blé pour la production de fourrage. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni les utiliser pour alimenter le bétail, ni les récolter en vert ou pour l'ensilage.

CULTURE	MAÏS (incluant maïs de grande culture, maïs à éclater, maïs sucré et maïs de semence)
INSECTES	Vers-gris, Légionnaire d'automne
DOSE (mL/ha)	83
INSECTES	Légionnaire uniponctué
DOSE (mL/ha)	83-208
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter au plus tard lorsque les premiers dommages sont visibles sur le feuillage. Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, selon la présence d'importantes populations de ravageurs, tel que déterminé par le dépistage local. Aux endroits où deux générations sont produites, les semis tardifs de maïs sucré devront être traités à compter de la fin du stade du verticille jusqu'à peu de temps avant la récolte. Ce traitement ne prévient pas les dommages internes aux épis lorsque les insectes ont pénétré dans l'épi. Vers-gris : (jusqu'au stade 5 feuilles). Traiter en présence d'humidité, pendant la soirée ou la nuit, lorsque les vers-gris sont très actifs. Ne pas déplacer le sol en surface pendant les 5 jours suivant le traitement.
REMARQUES	Respecter un délai de 4 à 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans la journée précédant la récolte pour le maïs sucré. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte pour l'ensilage. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de 2 applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.

Mélange en cuve avec le fongicide TILT® 250E : L'insecticide MATADOR 120EC peut être utilisé en association avec le fongicide TILT 250E pour la suppression des insectes et des maladies foliaires. Appliquer le MATADOR 120EC à raison de 83 mL/ha en mélange avec le fongicide TILT 250E à raison de 250 à 500 mL/ha. Consulter les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide TILT 250E pour connaître les insectes et les maladies supprimés de même que les directives spécifiques d'application et les précautions. Les insectes et les cultures doivent se trouver au stade de développement précisé sur les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide TILT 250E.

Ce mélange peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre. Utiliser 40 L d'eau à l'hectare pour l'application par voie aérienne.

Ce mélange n'est pas homologué pour l'usage sur le maïs à éclater.

Ne pas récolter le maïs traité dans les 14 jours suivant l'application de ce mélange.

Ne pas effectuer plus de 3 traitements par année dans le maïs de semence et plus de 2 traitements par année dans le maïs de grande culture et le maïs sucré.

Toujours vérifier la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange d'eau, du MATADOR 120EC et du produit d'association en petites quantités proportionnelles.

Mélange en cuve avec le fongicide fluide QUADRIS® – Maïs de semence, maïs de grande culture et maïs sucré – MATADOR 120EC peut être appliqué en association avec le fongicide fluide QUADRIS pour la suppression des insectes et des maladies foliaires. Appliquer le MATADOR 120EC, à raison de 83 mL/ha, en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS, à raison de 453 mL/ha. Consulter les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide fluide QUADRIS pour connaître les maladies et les insectes supprimés, les directives spécifiques d'application et les précautions. Les insectes et les cultures doivent avoir atteint le stade de développement précisé sur les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide fluide QUADRIS.

Ce mélange en cuve peut être appliqué par voies aérienne et terrestre. Utiliser 200 L d'eau à l'hectare pour l'application terrestre. Utiliser 45 L d'eau à l'hectare pour l'application par voie aérienne.

Ce mélange en cuve n'est pas homologué pour l'usage sur le maïs à éclater.

Ne pas récolter le maïs traité dans les 14 jours suivant l'application de ce mélange.

Ne pas effectuer plus de 2 traitements par année.

Toujours vérifier la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange d'eau, du MATADOR 120EC et du produit d'association en petites quantités proportionnelles.

AUTRES USAGES	
CULTURE	MÉLANGES DE LUZERNE ET DE GRAMINÉES, PÂTURAGES NON AMÉLIORÉS, JACHÈRE
INSECTES	Sauterelles
DOSE (mL/ha)	63 - 83 (application terrestre) 83 (application par voie aérienne)
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne (voir les doses ci-dessus)
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer la dose la plus faible lorsque les sauterelles sont jusqu'au troisième stade nymphal (jusqu'à 1 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est bas. Appliquer la dose la plus forte lorsque les sauterelles sont plus grosses, mais avant l'apparition d'adultes ailés (jusqu'à 2,5 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est élevé. Si l'infestation par les insectes est importante, appliquer également sur une bande de 15 mètres autour du champ. Éviter d'appliquer sur les zones vulnérables sur le plan écologique et sur les cultures non homologuées.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. Ne pas utiliser les semences de luzerne provenant des cultures traitées pour la production de « germes de luzerne » destinés à la consommation humaine. NE PAS laisser paître le bétail dans les 3 jours suivant le traitement. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus d'une application de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.

AUTRES USAGES	
CULTURE	LUZERNE
INSECTES	Charançon postiche de la luzerne, punaise (<i>Lygus</i> spp.), punaise terne, puceron du pois, cicadelle de la pomme de terre
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.

TABLEAU DE CONVERSION DES DOSES DANS LA LUZERNE

Dose (mL/ha)	Hectares traités avec 1 L de produit
63	15,9
83	12,0

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :

LE MODE D'EMPLOI de ce produit, pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Syngenta Canada inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures mentionnées ci-dessous.

En foi de quoi, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta Canada inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

LÉGUMES-BULBES	
CULTURE	Ail; ail d'Orient (ail géant); poireau; bulbes d'oignons secs, oignons verts et oignon à bottelet; échalotes
INSECTES	Thrips de l'oignon, teigne du poireau (<i>Acrolepiopsis assectella</i>)
DOSE (mL/ha)	188 Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Un volume d'eau de 500 L/ha est recommandé.
MÉTHODE D'APPLICATION	Appliquer en traitement foliaire généralisé. Application terrestre seulement.
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter les lignes directrices provinciales et les conseillers locaux pour connaître les seuils relatifs au traitement dans les diverses cultures. Thrips : appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages. Une couverture uniforme du feuillage et une bonne pénétration des gouttelettes dans l'endroit des feuilles verticillées où les thrips se nourrissent et se cachent, est essentielle pour une meilleure suppression.
REMARQUES	Respecter un intervalle de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Pour la récolte manuelle et l'éclaircissage des oignons verts, NE PAS pénétrer dans la zone traitée moins de 10 jours après le traitement. Pour toute autre activité, NE PAS pénétrer dans la zone traitée moins de 24 heures après le traitement. Pour toute autre culture, NE PAS pénétrer dans la zone traitée moins de 24 heures après le traitement. Les travailleurs doivent être avisés verbalement du délai de sécurité requis après le traitement.
LAITUE	
CULTURE	Laitue pommée
INSECTES	Fausse-arpenteuse du chou, punaise terne, ver gris moissonneur et ver gris blanc
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 3 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 500 L d'eau à l'hectare pour obtenir une couverture uniforme.

LAITUE	
CULTURE	Laitue frisée
INSECTES	Punaise terne
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	DU Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 3 jours précédant la récolte. NE PAS traiter plus de 3 fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 500 L d'eau à l'hectare pour obtenir une couverture uniforme.
CERISIERS DE VIRGINE	
CULTURE	Brise-vent de cerisiers de Virginie
INSECTES	Livrée des prairies, tordeuse du cerisier, tordeuse du pommier
DOSE (mL/ha)	58
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	Livrée des prairies - Appliquer avant la floraison lorsque les insectes sont visibles, habituellement du milieu à la fin de mai. Tordeuse du cerisier - Appliquer après la floraison dès l'apparition des insectes, habituellement du début au milieu de juin. Tordeuse du pommier - Appliquer après la floraison dès que des dommages apparaissent, habituellement du début au milieu de juin.
REMARQUES	Faire une pulvérisation foliaire de façon que les feuilles soient mouillées, mais sans dégoutter. NE PAS appliquer plus d'une fois par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 1000 L d'eau à l'hectare pour obtenir une couverture uniforme.
LÉGUMES-FEUILLES DE LA FAMILLE DES BRASSICACÉES	
CULTURE	Brocoli, choux de Bruxelles, chou, chou-fleur
INSECTES	Cécidomyie du chou-fleur (<i>Contarinia nasturtii</i>)
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai d'au moins 7 jours entre les traitements. NE PAS appliquer moins d'un jour avant la récolte du chou et moins de 3 jours avant la récolte du brocoli, des choux de Bruxelles et du chou-fleur. NE PAS appliquer plus de 3 fois par culture par année (249 mL produit/année). NE PAS appliquer par voie aérienne. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du feuillage, soit de 100 à 200 L/ha à l'aide d'un pulvérisateur terrestre.

CULTURE	SOUS-GROUPE DE CULTURES 5A (légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i>) : brocoli, brocoli de Chine [gaï lon], chou de Bruxelles, chou pommé, chou chinois [pé-tsaï], chou chinois [gaï-choï], chou-fleur, chou brocoli et chou-rave)
INSECTES	Thrips de l'oignon
DOSE (mL/ha)	188
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre seulement.
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer dès l'apparition des insectes.
REMARQUES	<p>Appliquer en traitement foliaire généralisé.</p> <p>NE PAS appliquer dans la journée précédant la récolte mécanique du chou pommé et dans les trois jours précédant la récolte mécanique des autres cultures du groupe 5A.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 6 jours précédant la récolte manuelle des cultures du groupe 5A.</p> <p>NE PAS entrer ou permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 4 jours suivant le traitement pour le dépistage et dans les 6 jours suivant le traitement pour la taille, l'écimage, l'irrigation, l'éclaircissage et le palissage à la main. Pour toute autre activité, ne pas entrer dans la zone traitée dans les 24 heures suivant le traitement.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3 fois par saison de croissance.</p> <p>Respecter un intervalle de 7 jours entre les traitements.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne.</p> <p>Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Un volume d'eau de 500 L/ha est recommandé.</p>
CÉLERI	
CULTURE	Céleri
INSECTES	Punaise terne
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	<p>Respecter un délai d'au moins 7 jours entre les traitements.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 3 jours précédant la récolte du céleri.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3 fois par saison. Ne pas appliquer plus de 30 g de m.a./ha.</p> <p>Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme; appliquer au moyen d'un pulvérisateur terrestre. On recommande d'utiliser un volume d'eau de 500 L/ha.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p>

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Groupe de cultures 6 – légumineuses, y compris le soja
INSECTES	Puceron du soja, puceron du pois, puceron du haricot
DOSE (mL/ha)	83 - 233
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Pour les pucerons, utiliser la dose la plus forte quand les conditions favorisent la croissance rapide des populations de pucerons. Répéter le traitement à des intervalles de 7 jours si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local. Selon les directives provinciales de lutte au puceron du soja, il est recommandé d'appliquer un traitement insecticide pendant le stade de la floraison du soja. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.
REMARQUES	Respecter un délai d'au moins 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte des pois et des haricots à écosser et à gousse comestible. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois et des haricots secs (y compris le lupin, les lentilles, les pois chiches et la fève des marais). NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du soja. NE PAS appliquer plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail. Volume d'eau <u>Pour l'application terrestre</u> , utiliser de 100 à 200 L/ha. <u>Pour l'application aérienne</u> , utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Groupe de cultures 6 – légumineuses, y compris le soja
INSECTES	Ver gris occidental du haricot
DOSE (mL/ha)	83 - 187
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	<p>La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.</p> <p>Les vers-gris sont particulièrement actifs tard en soirée et pendant la nuit. Appliquer l'insecticide le plus près possible du moment de l'activité trophique.</p>
REMARQUES	<p>Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours.</p> <p>NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte des pois et des haricots à écosser et à gousse comestible.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois et des haricots secs (y compris le lupin, les lentilles, les pois chiches et la fève des marais).</p> <p>NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du soja.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3 fois par année.</p> <p>Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.</p> <p>NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.</p> <p>Volume d'eau</p> <p><u>Pour l'application terrestre</u>, utiliser de 100 à 200 L/ha.</p> <p><u>Pour l'application aérienne</u>, utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.</p>

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Soja, haricots succulents et secs comestibles*, pois succulents et pois secs**, pois chiches, lentilles
INSECTES	Vers-gris
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Les vers-gris sont particulièrement actifs tard en soirée et pendant la nuit. Appliquer l'insecticide le plus près possible du moment de l'activité trophique. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.
REMARQUES	Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte des pois et des haricots à écosser et à gousse comestible. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois et des haricots secs (y compris le lupin, les lentilles, les pois chiches et la fève des marais). NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du soja. NE PAS appliquer plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail. Volume d'eau <u>Pour l'application terrestre</u> , utiliser de 100 à 200 L/ha. <u>Pour l'application aérienne</u> , utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Soja, haricots succulents et secs comestibles *, féveroles, lentilles
INSECTES	Punaises
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.
REMARQUES	<p>Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local.</p> <p>NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte des pois et des haricots à écosser et à gousse comestible.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois et des haricots secs (y compris le lupin, les lentilles, les pois chiches et la fève des marais).</p> <p>NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du soja.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3 fois par année.</p> <p>Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.</p> <p>NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.</p> <p>Volume d'eau</p> <p>Pour l'application terrestre, utiliser de 100 à 200 L/ha.</p> <p>Pour l'application aérienne, utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.</p>

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Soja, pois secs**, pois chiches et lentilles
INSECTES	Sauterelles
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.
REMARQUES	<p>Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois secs, des pois chiches et des lentilles.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 21 jours précédant la récolte du soja.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3 fois par année.</p> <p>Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.</p> <p>NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.</p> <p>Volume d'eau</p> <p><u>Pour l'application terrestre</u>, utiliser de 100 à 200 L/ha.</p> <p><u>Pour l'application aérienne</u>, utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.</p>

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Soja, haricots succulents et secs comestibles*, pois succulents et pois secs**, féveroles à gros grains, pois chiches
INSECTES	Chrysomèle du haricot
DOSE (mL/ha)	83 - 233 (pour l'application terrestre) 83 (pour l'application par voie aérienne)
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne (voir les doses ci-dessus).
MOMENT DU TRAITEMENT	<p>Pour la chrysomèle du haricot, utiliser la dose la plus élevée pour les plus fortes populations de ravageurs ou lorsque les conditions favorisent la propagation du virus de la marbrure des gousses du haricot. Répéter les traitements à des intervalles de 4 à 7 jours, si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local.</p> <p>La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.</p>
REMARQUES	<p>NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte des pois et des haricots à écosser et à gousse comestible.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois et des haricots secs (y compris la fève des marais et les pois chiches).</p> <p>NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du soja.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3 fois par année.</p> <p>Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.</p> <p>NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.</p> <p>Volume d'eau</p> <p><u>Pour l'application terrestre</u>, utiliser de 100 à 200 L/ha.</p> <p><u>Pour l'application aérienne</u>, utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.</p>

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Haricots succulents et secs comestibles*, pois succulents**, féveroles à gros grains, pois chiches et lentilles
INSECTES	Cicadelle de la pomme de terre
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.
REMARQUES	<p>Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local.</p> <p>NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte des pois et des haricots à écosser et à gousse comestible.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois et des haricots secs (y compris la fève des marais et les pois chiches).</p> <p>NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du soja.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3 fois par année.</p> <p>Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.</p> <p>NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.</p> <p>Volume d'eau</p> <p>Pour l'application terrestre, utiliser de 100 à 200 L/ha.</p> <p>Pour l'application aérienne, utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.</p>

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Haricots succulents et secs comestibles*
INSECTES	Pyrale du maïs
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Effectuer le traitement avant que les larves ne pénètrent dans les tiges ou les gousses. La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.
REMARQUES	Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte des pois et des haricots à écosser et à gousse comestible. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des haricots secs. NE PAS appliquer plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne :NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail. Volume d'eau <u>Pour l'application terrestre</u> , utiliser de 100 à 200 L/ha. <u>Pour l'application aérienne</u> , utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.

LÉGUMINEUSES	
CULTURE	Pois de grande culture
INSECTES	Charançon rayé du pois (<i>Sitona lineata</i>)
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Effectuer le premier traitement après la levée, mais avant le stade 5 à 6 nœuds. Appliquer lorsque les adultes sont présents sur les plants, avant le début de la ponte. La nécessité et le moment de traiter doivent être établis d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageur aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter le personnel agricole local et les directives provinciales au sujet de l'utilisation de ce produit.
REMARQUES	Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, si des populations importantes sont présentes d'après le dépistage local. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte des pois secs. NE PAS appliquer plus de 3 fois par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus de deux applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail. Volume d'eau <u>Pour l'application terrestre</u> , utiliser de 100 à 200 L/ha. <u>Pour l'application aérienne</u> , utiliser un volume minimal de pulvérisation de 20 L/ha.
<p>* Haricots, succulents et secs comestibles : Haricots (<i>Phaseolus</i> spp.) (y compris, haricot d'Espagne, haricot mange-tout, haricot jaune, haricot de Lima (vert), haricot de grande culture, haricot rognon, petit haricot rond blanc, haricot Pinto, haricot Tepary); (<i>Vigna</i> spp.) (y compris, dolique asperge, dow guak, haricot papillon, haricot kilomètre, haricot adzuki, haricot mungo, haricot grain de riz, urd, haricot à oeil noir, catjang, dolique, cornille, niébé); haricot-sabre; (<i>Lupinus</i> spp.) (y compris, graines de lupin, lupin doux, lupin blanc et lupin blanc doux), dolique d'Égypte, guar.</p> <p>** Pois succulents : Pois (<i>Pisum</i> spp.) (y compris les pois nains, les pois mange-tout, les pois <i>sugar snap</i>, les petits pois, les pois potagers, les pois verts), les pois cajan. Pois secs : Pois (<i>Pisum</i> spp.) (y compris les pois de grande culture); pois cajan.</p>	

LÉGUMINEUSES (GROUPE DE CULTURE 6), Y COMPRIS LE SOJA**MATADOR 120EC MÉLANGÉ EN CUVE AVEC LE FONGICIDE TILT 250E**

MATADOR 120EC peut être mélangé dans la cuve du pulvérisateur avec le fongicide TILT 250E pour la suppression des insectes et des maladies foliaires. Appliquer MATADOR 120EC à raison de 83 à 233 mL/ha pour la suppression du puceron du soja dans le soja et à raison de 83 mL/ha pour les autres cultures du groupe 6 en mélange avec le fongicide TILT 250E à raison de 250 à 756 mL/ha. Consulter les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide TILT 250E pour obtenir la liste des maladies et des insectes supprimés, les directives d'application particulières et les précautions à observer. Les ravageurs et les cultures doivent avoir atteint le stade indiqué sur les étiquettes du MATADOR 120EC ainsi que du fongicide TILT 250E. NE PAS effectuer plus de 2 applications de ce mélange par saison. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours pour les cultures du sous-groupe 6C (légumineuses à graines sèches) et le soja. Le délai d'attente avant la récolte est de 15 jours pour les cultures du sous-groupe 6A (légumineuses à cosses comestibles) et 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse). NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail. Comme les légumineuses de ces groupes n'ont pas toutes été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité du traitement aux doses recommandées sur l'étiquette, l'emploi de ce mélange en cuve est à la discrétion de l'utilisateur. Ce mélange de cuve ne doit être appliqué qu'avec de l'équipement de pulvérisation terrestre. NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE PAR VOIE AÉRIENNE.

MATADOR 120EC MÉLANGÉ EN CUVE AVEC LE FONGICIDE LIQUIDE QUADRIS

MATADOR 120EC peut être mélangé dans la cuve du pulvérisateur avec le fongicide liquide QUADRIS pour la suppression des insectes et des maladies foliaires. Appliquer MATADOR 120EC à raison de 83 à 233 mL/ha pour la suppression du puceron du soja dans le soja et à raison de 83 mL/ha pour les autres cultures du groupe 6 en mélange avec le fongicide liquide QUADRIS à raison de 500 mL/ha. Consulter les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide liquide QUADRIS pour obtenir la liste des insectes et des maladies foliaires supprimés, les directives d'application particulières et les précautions à observer. Les ravageurs et les cultures doivent avoir atteint le stade indiqué sur les étiquettes du MATADOR 120EC ainsi que du fongicide liquide QUADRIS. NE PAS effectuer plus de 2 applications de ce mélange par saison. NE PAS traiter plus d'une fois par saison le soja et les pois secs récoltés pour le foin. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours pour les cultures du sous-groupe 6C (légumineuses à graines sèches) et le soja. Le délai d'attente avant la récolte est de 15 jours pour les cultures du sous-groupe 6A (légumineuses à cosses comestibles) et 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse). NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte de soja et de pois secs pour le foin. Un intervalle de 30 jours est requis entre le traitement et l'ensemencement de plantes à feuilles larges et de cultures racines et de 45 jours entre le traitement et l'ensemencement de céréales. NE PAS utiliser les fanes de pois secs pour alimenter les animaux d'élevage. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail. Comme les légumineuses de ces groupes n'ont pas toutes été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité du traitement aux doses recommandées sur l'étiquette, l'emploi de ce mélange en cuve est à la discrétion de l'utilisateur. Ce mélange de cuve ne doit être appliqué qu'avec de l'équipement de pulvérisation terrestre. NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE PAR VOIE AÉRIENNE.

MATADOR 120EC MÉLANGÉ EN CUVE AVEC LE FONGICIDE QUILT

MATADOR 120EC peut être mélangé dans la cuve du pulvérisateur avec le fongicide QUILT pour la suppression des insectes et des maladies foliaires. Appliquer MATADOR 120EC à raison de 83 à 233 mL/ha pour la suppression du puceron du soja dans le soja et à raison de 83 mL/ha pour les autres cultures du groupe 6 en mélange avec le fongicide QUILT à raison de 1,0 à 1,5 L/ha. Consulter les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide QUILT pour obtenir la liste des insectes et des maladies supprimés, les directives d'application particulières et les précautions à observer. Les ravageurs et les cultures doivent avoir atteint le stade indiqué sur les étiquettes du MATADOR 120EC ainsi que le fongicide QUILT. NE PAS effectuer plus de 2 applications de ce mélange par saison. NE PAS traiter plus d'une fois par saison le soja et les pois secs récoltés pour le foin. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours pour les cultures du sous-groupe 6C (légumineuses à graines sèches) et le soja. Le délai d'attente avant la récolte est de 15 jours pour les cultures du sous-groupe 6A (légumineuses à cosse comestibles) et 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse). NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte de soja et de pois secs pour le foin. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail. Comme les légumineuses de ces groupes n'ont pas toutes été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité du traitement aux doses recommandées sur l'étiquette, l'emploi de ce mélange en cuve est à la discrétion de l'utilisateur. Ce mélange de cuve ne doit être appliqué qu'avec de l'équipement de pulvérisation terrestre. NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE PAR VOIE AÉRIENNE.

HARICOTS SUCCULENTS**MATADOR 120EC MÉLANGÉ EN CUVE AVEC LE FONGICIDE LANCE® WDG**

MATADOR 120EC peut être mélangé avec le fongicide LANCE WDG pour la suppression du charançon du maïs, de la moisissure blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*) et de la moisissure grise (*Botrytis cinera*). Appliquer MATADOR 120EC à raison de 83 mL/ha en mélange avec le fongicide LANCE à raison de 0,42 kg/ha pour la moisissure grise et à raison de 0,56 à 0,77 kg/ha pour la moisissure blanche, dans un volume de pulvérisation de 100 à 200 L. Consulter les étiquettes du MATADOR 120EC et du fongicide Lance pour connaître les directives d'application particulières et les précautions à observer. Appliquer avant que les larves ne pénètrent dans les tiges ou les gousses. Suivre le mode d'emploi des produits d'association le plus restrictif en ce qui concerne le nombre maximal de traitements, l'intervalle avant la récolte et les autres directives. NE PAS effectuer plus de 2 traitements par saison avec ce mélange en respectant un intervalle de 7 à 14 jours entre les traitements. Utiliser la dose élevée et l'intervalle le plus court indiqués sur l'étiquette du fongicide LANCE lorsque les champs sont fortement touchés par les maladies. Délai d'attente avant la récolte de 14 jours. Ce mélange ne doit être appliqué qu'avec de l'équipement de pulvérisation terrestre. NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE PAR VOIE AÉRIENNE.

LAITUE (de serre seulement)

CULTURE	LAITUE (de serre seulement)
INSECTES	Fausse-arpenreuse du chou
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer dès que des insectes ou des dommages apparaissent. Pour des résultats optimaux, appliquer lorsque les insectes sont à leurs premiers stades de développement.
REMARQUES	NE PAS traiter dans les 3 jours précédant la récolte. NE PAS effectuer plus de 2 traitements par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture adéquate.

ASPERGES (FEUILLAGE)	
CULTURE	Asperges (feuillage)
INSECTES	Puceron européen de l'asperge
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer après la récolte du feuillage seulement. Appliquer de nouveau après 7 à 10 jours si le dépistage indique qu'un traitement supplémentaire est requis.
REMARQUES	Respecter un intervalle de 7 à 10 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 180 jours précédant la récolte. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau à l'hectare.
CULTURES CÉRÉALIÈRES - Groupe de cultures 15- maïs, orge, sarrasin, millet perlé, millet commun, avoine, riz, seigle, sorgho, téosinte, triticales, blé et riz sauvage	
CULTURE	Groupe de cultures 15 - orge, sarrasin, millet perlé, millet commun, avoine, riz, seigle, sorgho, téosinte, triticales, blé et riz sauvage
INSECTES	Légionnaire uniponctué
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne.
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter au plus tard lorsque les premiers dommages causés par les insectes sont visibles sur le feuillage.
REMARQUES	Répéter le traitement à des intervalles de 4 - 7 jours. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par hectare en tout par saison. NE PAS effectuer plus de 2 traitements par avion par saison. NE PAS traiter dans les 28 jours précédant la récolte de l'orge, du sarrasin, du millet (perlé et commun), de l'avoine, du riz, du seigle, du sorgho, du téosinte, du triticales, du blé et du riz sauvage. NE PAS traiter dans la journée précédant la récolte du maïs sucré. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte si la culture est récoltée à des fins d'ensilage. NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du maïs de grande culture, du maïs à éclater et du maïs cultivé pour la production de semences. Volume d'eau : <u>Application terrestre</u> : Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare. <u>Application par voie aérienne</u> : Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare.

CULTURE	Maïs de grande culture, maïs sucré, maïs à éclater et maïs de semence
INSECTES	Légionnaire uniponctué (<i>Pseudaletia unipuncta</i>)
DOSE (mL/ha)	83-208
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter au plus tard lorsque les premiers dommages causés par les insectes sont visibles sur le feuillage.
REMARQUES	<p>Répéter le traitement à des intervalles de 4 - 7 jours, selon la présence d'importantes populations d'insectes, tel que déterminé par le dépistage local.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par hectare en tout par saison.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 2 traitements de 83mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.</p> <p>NE PAS traiter dans la journée précédant la récolte du maïs sucré.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte du maïs-ensilage.</p> <p>NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du maïs de grande culture, du maïs à éclater et du maïs cultivé pour la production de semences.</p> <p>Volume d'eau : <u>Application par voie aérienne</u> : Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare. <u>Application terrestre</u> : Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare.</p>
CULTURE	Maïs de grande culture, maïs sucré, maïs à éclater et maïs de semence
INSECTES	Pyrale du maïs (<i>Ostrinia nubilalis</i>) et ver de l'épi du maïs (<i>Helicoverpa zea</i>)
DOSE (mL/ha)	83 - 187
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter au plus tard lorsque les premiers dommages causés par les insectes sont visibles sur le feuillage. Aux endroits où deux générations sont produites, les semis tardifs de maïs sucré nécessiteront des traitements à compter de la fin du stade du verticille, jusqu'à peu de temps avant la récolte. Ce traitement ne prévient pas les dommages internes aux épis lorsque les insectes ont pénétré à l'intérieur de l'épi.
REMARQUES	<p>Répéter le traitement à des intervalles de 4 - 7 jours, selon la présence d'importantes populations d'insectes, tel que déterminé par le dépistage local.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par hectare en tout par saison.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 2 traitements de 187 mL/ha par avion par saison.</p> <p>NE PAS traiter dans la journée précédant la récolte du maïs sucré.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte du maïs-ensilage.</p> <p>NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du maïs de grande culture, du maïs à éclater et du maïs cultivé pour la production de semences.</p> <p>Volume d'eau : <u>Application terrestre</u> : Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare. <u>Application par voie aérienne</u> : Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare.</p>

CULTURE	Maïs de grande culture, maïs sucré, maïs à éclater et maïs de semence
INSECTES	Ver gris occidental du haricot
DOSE (mL/ha)	83 -187
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Le moment du traitement doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence d'insectes aux stades de développement vulnérables et de fortes populations d'insectes.
REMARQUES	<p>Répéter le traitement à des intervalles de 4 - 7 jours, selon la présence d'importantes populations d'insectes, tel que déterminé par le dépistage local.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par hectare en tout par saison.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 2 traitements de 83-187 mL/ha par avion par saison.</p> <p>NE PAS traiter dans la journée précédant la récolte du maïs sucré.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte du maïs-ensilage.</p> <p>NE PAS traiter dans les 21 jours précédant la récolte du maïs de grande culture, du maïs à éclater et du maïs cultivé pour la production de semences.</p> <p>Volume d'eau :</p> <p><u>Application terrestre</u> : Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare.</p> <p><u>Application par voie aérienne</u> : Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare.</p>
FLÉOLE DES PRÉS (cultivée pour le foin ou la semence)	
CULTURE	Fléole des prés (cultivée pour le foin ou la semence)
INSECTES	Sauterelles
DOSE (mL/ha)	63 – 83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	<p>Appliquer la dose la plus faible lorsque les sauterelles sont jusqu'au troisième stade nymphal (jusqu'à 1 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est faible. Appliquer la dose la plus forte lorsque les sauterelles sont plus grosses, mais avant l'apparition d'adultes ailés (jusqu'à 2,5 cm de longueur) ou lorsque le nombre d'insectes est élevé. Si l'infestation par les insectes est importante, appliquer également sur une bande de 15 mètres autour du champ.</p> <p>Éviter d'appliquer sur les zones vulnérables sur le plan écologique et sur les cultures non homologuées.</p>
REMARQUES	<p>Respecter un délai de 7 jours entre les traitements.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison.</p> <p>NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p> <p>Les cultures traitées avec MATADOR 120EC peuvent servir pour alimenter des animaux laitiers non en lactation et d'autres animaux d'élevage 3 jours après le traitement.</p> <p>Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare.</p>

PATATES DOUCES	
CULTURE	Patates douces
INSECTES	Altise de la pomme de terre, altise des tubercules, cicadelle de la pomme de terre
DOSE (mL/ha)	83 mL/ha Appliquer dans au moins 100 L d'eau/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre seulement
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence d'insectes aux stades de développement vulnérables et de fortes populations d'insectes.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
CULTURES CÉRÉALIÈRES	
CULTURE	Blé, orge et avoine
INSECTES	Légionnaire uniponctuée (<i>Pseudaletia unipuncta</i>)
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter au plus tard lorsque les premiers dommages causés par les insectes sont visibles sur le feuillage.
REMARQUES	Répéter le traitement à des intervalles de 4 - 7 jours, selon la présence d'importantes populations d'insectes, tel que déterminé par le dépistage local. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par année. NE PAS effectuer plus de 2 traitements de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. NE PAS traiter dans les 28 jours précédant la récolte. NE PAS traiter moins de 14 jours avant de laisser le bétail paître dans les pâturages. Volume d'eau : <u>Application terrestre :</u> Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare. <u>Application par voie aérienne :</u> Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare.
POMMES DE TERRE	
CULTURE	Pommes de terre
INSECTES	Légionnaire uniponctuée (<i>Pseudaletia unipuncta</i>)
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter au plus tard lorsque les premiers dommages sont visibles sur le feuillage.
REMARQUES	Répéter le traitement à des intervalles de 4 - 7 jours, selon la présence d'importantes populations d'insectes, tel que déterminé par le dépistage local. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par année (application terrestre). NE PAS effectuer plus de 2 traitements de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. Volume d'eau : <u>Application terrestre :</u> Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare. <u>Application par voie aérienne :</u> Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare.

TOURNESOLS	
CULTURE	Tournesols
INSECTES	Punaises (<i>Lygus spp.</i>)
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT TRAITEMENT DU	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence d'insectes aux stades de développement vulnérables et de fortes populations d'insectes.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS effectuer plus d'un traitement de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison. NE PAS effectuer plus de 3 traitements en tout par saison. NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 24 heures suivant le traitement. Volume d'eau : <u>Application terrestre :</u> Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare. <u>Application par voie aérienne :</u> Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare.
CAROTTES	
CULTURE	Carottes
INSECTES	Mouche de la carotte (<i>Psila rosae</i>), charançon de la carotte (<i>Listronotus oregonensis</i>)
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT TRAITEMENT DU	Le premier traitement doit être effectué au stade 2 ou 3 feuilles, dès l'apparition des insectes ou de dommages. Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

PEUPLIERS ET SAULES	
CULTURE	Plantations de peupliers (<i>Populus spp.</i>) et de saules (<i>Salix</i>), y compris les cultures intensives à courte rotation ainsi que les hybrides et le matériel de reproduction connexe
INSECTES	Sauterelles
DOSE (mL/ha)	63 - 83 pour l'application par voie terrestre 83 pour l'application par voie aérienne
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne (voir les doses ci-haut).
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer immédiatement avant la plantation de la nouvelle culture et/ou après la plantation de la culture (selon le stade de développement des sauterelles). Appliquer au cours de la deuxième saison de croissance lorsqu'un risque important existe et/ou qu'une nouvelle plantation d'envergure est requise. Appliquer la dose la plus faible jusqu'au troisième stade nymphal (jusqu'à 1 cm de longueur) des sauterelles ou lorsque la population d'insectes est peu abondante. Appliquer la dose la plus forte lorsque les sauterelles sont plus grosses, mais avant l'apparition d'adultes ailés (jusqu'à 2,5 cm de longueur) ou lorsque la population d'insectes est abondante. Si l'infestation est importante, appliquer également sur une bande de 15 mètres autour du champ. Éviter d'appliquer dans les zones vulnérables sur le plan écologique et sur les cultures non homologuées.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS effectuer plus de 3 applications à l'hectare par saison. NE PAS effectuer plus de 2 applications par voie aérienne par saison. Volume d'eau : <u>Application par voie terrestre</u> : Utiliser un minimum de 100 L d'eau à l'hectare. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète. <u>Application par voie aérienne</u> : Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare. Si vous utiliser un équipement manuel à haute pression durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les activités de réparation les travailleurs devraient porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes résistant aux produits chimiques et soit un respirateur avec cartouche contre les vapeurs organiques approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE avec préfiltre approuvé pour les pesticides, ou avec boîte filtrante approuvée pour les pesticides par NIOSH/MSHA/BHSE. En plus, durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les activités de réparation, les préposés doivent aussi porter des lunettes de protection étanches.

CULTURE	Plantations de peupliers (<i>Populus spp.</i>) et de saules (<i>Salix</i>), y compris les cultures intensives à courte rotation ainsi que les hybrides et le matériel de reproduction connexe
INSECTES	Cicadelle de la pomme de terre, punaise terne
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne
MOMENT DU TRAITEMENT	Appliquer dès l'apparition des insectes ou de dommages. Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et l'importance des populations de ravageurs.
REMARQUES	<p>Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS effectuer plus de 3 applications à l'hectare au total par saison. NE PAS effectuer plus de 2 applications par voie aérienne par saison. Volume d'eau : <u>Application par voie terrestre :</u> Utiliser un minimum de 100 L d'eau à l'hectare. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète. <u>Application par voie aérienne :</u> Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare. Si vous utiliser un équipement manuel à haute pression durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les activités de réparation les travailleurs devraient porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes résistant aux produits chimiques et soit un respirateur avec cartouche contre les vapeurs organiques approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE avec préfiltre approuvé pour les pesticides, ou avec boîte filtrante approuvée pour les pesticides par NIOSH/MSHA/BHSE. En plus, durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les activités de réparation, les préposés doivent aussi porter des lunettes de protection étanches.</p>

CULTURE	Plantations de peupliers (<i>Populus spp.</i>) et de saules (<i>Salix</i>), y compris les cultures intensives à courte rotation ainsi que les hybrides et le matériel de reproduction connexe
INSECTES	Livrée des prairies, tordeuse du cerisier
DOSE (mL/ha)	58
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Livrée des prairies : Appliquer lorsque les insectes apparaissent, généralement entre la mi-mai et la fin mai. Tordeuse du cerisier : Appliquer dès l'apparition des insectes, généralement entre le début juin et la mi-juin.
REMARQUES	NE PAS effectuer plus d'une application à l'hectare par saison. Volume d'eau : Application par voie terrestre : Utiliser un minimum de 100 L d'eau à l'hectare. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète. Si vous utiliser un équipement manuel à haute pression durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les activités de réparation les travailleurs devraient porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes résistant aux produits chimiques et soit un respirateur avec cartouche contre les vapeurs organiques approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE avec préfiltre approuvé pour les pesticides, ou avec boîte filtrante approuvée pour les pesticides par NIOSH/MSHA/BHSE. En plus, durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les activités de réparation, les préposés doivent aussi porter des lunettes de protection étanches.
FRAISES	
CULTURE	Fraises
INSECTES	Répression des adultes de charançons noirs de la vigne (<i>Otiorynchus sulcatus</i>)
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire
MOMENT DU TRAITEMENT	Effectuer le traitement dès l'apparition des charançons, mais traiter seulement qu'après la dernière récolte de fraises.
REMARQUES	Respecter un intervalle de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans les 7 jours précédant la récolte. Employer suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Le volume de pulvérisation recommandé est de 250-500 L/ha. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par année. NE PAS appliquer par voie aérienne.

AMÉLANCHIERS À FEUILLES D'AULNE	
CULTURE	Amélanchiers à feuilles d'aulne
INSECTES	Pique-bouton de l'amélanchier à feuilles d'aulne
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables. Au besoin, effectuer le premier traitement au moment du débourrement (au début du stade de la pointe verte). Un deuxième traitement peut être effectué après la chute des pétales si une présence significative d'insectes le justifie.
REMARQUES	Respecter un délai de 10 à 15 jours entre les traitements. NE PAS appliquer dans les 21 jours précédant la récolte. NE PAS effectuer plus de 2 traitements par année. Volume d'eau : Appliquer dans au moins 200 L d'eau/ha.
CUCURBITACÉES	
CULTURE	Groupe de cultures 9 : chayotte (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible, momordique, melon véritable, citrouille, courge d'été, courge d'hiver, pastèque
INSECTES	Chrysomèle rayée du concombre (<i>Acalymma vittatum</i>) Punaise de la courge (<i>Anasa tristis</i>)
DOSE (mL/ha)	187-233 Utiliser la dose la plus élevée lorsqu'on observe la présence de fortes populations d'insectes.
MÉTHODE D'APPLICATION	Application terrestre.
MOMENT DU TRAITEMENT	Le moment et la fréquence des traitements doivent être établis en fonction des populations d'insectes qui atteignent des seuils économiques précisés à l'échelle locale. Appliquer de nouveau après au moins 7 jours, si la surveillance indique qu'un nouveau traitement est nécessaire.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS traiter dans la journée précédant la récolte. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison. Volume d'eau : Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. On recommande d'utiliser de 100 à 200 L/ha.

CANOLA	
CULTURE	Canola
INSECTES	Cécidomyie du chou-fleur (<i>Contarinia nasturtii</i>)
DOSE (mL/ha)	83
MÉTHODE D'APPLICATION	Application par voie terrestre ou aérienne.
MOMENT DU TRAITEMENT	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
REMARQUES	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par année. Application par voie aérienne : NE PAS effectuer plus d'une application de 83 mL/ha sur le total permis par saison par voie aérienne. Volume d'eau : <u>Application par voie terrestre :</u> Appliquer dans 100 – 200 L d'eau à l'hectare. <u>Application par voie aérienne :</u> Appliquer dans 10 – 40 L d'eau à l'hectare.
NOIX — GROUPE DE CULTURES 14-11 — Noyers (ginkgo, araucaria du Chili et pin pignon du Colorado exclus) - faîne, chêne à gros fruits, noyer cendré, châtaignier, châtaignier de chinquapin, noisetier (avelinier), noyer du Japon, caryer, marronnier du Japon, noyer noir, noyer commun, xanthoceras à feuilles de sorbier	
CULTURES	Noyers (ginkgo, araucaria du Chili et pin pignon du Colorado exclus) - faîne, chêne à gros fruits, noyer cendré, châtaignier, châtaignier de chinquapin, noisetier (avelinier), noyer du Japon, caryer, marronnier du Japon, noyer noir, noyer commun, xanthoceras à feuilles de sorbier
INSECTE	Tordeuse à bandes obliques
DOSE (mL/ha)	83
INSECTE	Pucerons
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Appliquer avec un équipement terrestre et un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète du feuillage ou de la zone visée.
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter selon les résultats du dépistage, habituellement à des intervalles de 7 jours ou plus. Le moment et la fréquence des traitements doivent être établis en fonction du moment où les populations d'insectes atteignent un seuil d'incidence économique déterminé localement.
REMARQUES	NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. NE PAS appliquer plus de 390 mL/ha d'insecticide MATADOR par année. NE PAS effectuer plus de quatre traitements par année contre la tordeuse à bandes obliques. NE PAS effectuer plus de trois traitements par année contre les pucerons.

NOIX — GROUPE DE CULTURES 14-11 — Noyers (ginkgo, araucaria du Chili et pin pignon du Colorado exclus) - faîne, chêne à gros fruits, noyer cendré, châtaignier, châtaignier de chinquapin, noisetier (avelinier), noyer du Japon, caryer, marronnier du Japon, noyer noir, noyer commun, xanthoceras à feuilles de sorbier	
CULTURES	Noyer, noyer cendré, noyer du Japon
INSECTE	Carpocapse de la pomme
DOSE (mL/ha)	83
INSECTES	Charançon du noyer et mouche des brous du noyer
DOSE (mL/ha)	104
MÉTHODE D'APPLICATION	Appliquer avec un équipement terrestre et un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète du feuillage ou de la zone visée.
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter selon les résultats du dépistage, habituellement à des intervalles de 7 jours ou plus. Le moment et la fréquence des traitements doivent être établis en fonction du moment où les populations d'insectes atteignent un seuil d'incidence économique déterminé localement.
REMARQUES	NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. NE PAS appliquer plus de 390 mL/ha d'insecticide MATADOR par année. NE PAS effectuer plus de quatre traitements par année contre le carpocapse de la pomme. NE PAS effectuer plus de trois traitements par année contre le charançon du noyer et la mouche des brous du noyer

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance au MATADOR 120EC, insecticide du groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants au MATADOR 120EC et à d'autres insecticides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

Dans la mesure du possible, alterner le MATADOR 120EC ou les autres insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

ACHIEVE[®], HORIZON[®], MATADOR[®], QUADRIS[®], QUILT[®] et TILT[®] sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

Lance[®] est une marque de commerce de son fabricant.